

COMPIÈGNE

N O T R E V I L L E



Novembre 2024 - N°429

Votre information municipale

www.compiegne.fr

Musique !

Pages 8 et 9



Commémorations

Les 80 ans de la Libération à l'honneur

Page 2



Cimetières

Auprès du souvenir des nôtres

Pages 5 et 7



Festival du film

Du 19 au 24 novembre

Page 11



Cérémonies du 11 novembre : Les 80 ans de la Libération à l'honneur

Comme chaque année, les plus hautes autorités de l'État, civiles et militaires, seront à Compiègne pour célébrer l'Armistice de 1918.

Traumatisme mondial, mais surtout européen, effroyable, on estime à 18 millions le nombre total de victimes militaires et civiles de ce conflit, dans lequel la France et son armée ont payé un très lourd tribut. Commémorer toujours et encore, plus d'un siècle après, s'avère une nécessité.

Le thème de ces cérémonies sera cette année *les 80 ans de la Libération* en 1944. Bien qu'il ne s'agisse pas du même conflit, mais de la Deuxième Guerre mondiale, le 11 novembre tend à devenir un moment de commémoration de tous les conflits. Plusieurs historiens s'accordent également pour appréhender la Deuxième Guerre mondiale dans la continuité de la Première, qui fait figure de matrice du XX^e siècle.

L'Armistice à Compiègne, c'est aussi un musée

L'Armistice mettant fin à la Première Guerre mondiale a été signé à Compiègne le 11 novembre 1918, dans la clairière portant depuis ce nom. Le musée tenu par l'association du Mémorial de la clairière de l'Armistice entretient la mémoire du lieu.



Le fameux wagon est aménagé à l'identique, tel que l'était l'original dans lequel a été signé l'Armistice, exposé dans la clairière à partir de 1927, mais repris par les Allemands dès juillet 1940 et finalement détruit en 1945. Le wagon exposé aujourd'hui a été construit à la même époque que l'original et fait partie de la même série.

La clairière comporte plusieurs monuments commémoratifs, accompagnée du silence de la forêt, elle est propice au recueillement.

En 2018, le musée s'est agrandi de 500 m² et a bénéficié d'une modernisation de sa scénographie. Il est composé de plusieurs salles évoquant le contexte et les faits marquants de la Grande Guerre, le passage d'une guerre à l'autre ainsi que l'Armistice de 1940. Le musée est le seul à posséder les photos originales et officielles de la signature de l'Armistice du 11 novembre 1918.

Le musée est adapté pour tous les publics et pour l'accueil des groupes scolaires.

Horaires

- Du 1^{er} octobre au 31 mars : tous les jours de 10h à 17h30 dernière admission à 16h30. Fermeture le mardi.
- Du 1^{er} avril au 30 septembre : tous les jours de 10h à 18h tous les jours, dernière admission à 17h.

<http://www.musee-armistice-14-18.fr>

Contact : wagon.armistice@wanadoo.fr

03 44 85 14 18



Programme des cérémonies du 11 novembre 2024

8h30 : Messe en l'église Saint-Jacques célébrée par Monseigneur Jacques Benoît-Gonnin.

9h30 : Cérémonie au Monument aux Morts, place Saint-Jacques.

10h15 : Culte au Temple de l'Église protestante unie.

10h30 : Dépôt de gerbe à la stèle Paul Cosyns.

10h40 : Dépôt de gerbe à la stèle Jouve Senez.

11h : Service religieux au Centre Culturel Musulman.

11h : Cérémonie au Monument des Alsaciens-Lorrains.

11h45 : Service religieux à la Maison Communautaire Israélite.

12h : Sonnerie des cloches des Églises de Compiègne.

14h : Clairière de l'Armistice.

Invité d'honneur : Renaud Girard, grand reporter.

Descente de l'Allée Triomphale et dépôt de gerbe devant le Monument du Maréchal Foch par les Associations Patriotiques.

15h : Arrivée à la Clairière de l'Armistice de la Haute Autorités accompagnée des autorités. Revue des troupes.

15h35 : Présentation de la Cérémonie : "80^e anniversaire de la Libération de la France".

15h45 : Ravivage de la flamme et dépôt de gerbe devant la Dalle sacrée.

Sonnerie "aux Morts", suivie d'une minute de silence puis de la Marseillaise chantée par les enfants de Compiègne. Sonneries du cessez-le-feu.

16h10 : Lecture de textes par des enfants de Compiègne, suivie des allocutions.

16h30 : Salut des drapeaux des Anciens Combattants, signature du Livre d'Or dans le wagon de l'Armistice.

16h50 : Cérémonie au Monument des Déportés de Royallieu. Dépôt de gerbe.

➔ À partir de 14h, l'accès à la Clairière de l'Armistice ne sera plus possible en voiture.

➔ Navettes

Des navettes sont assurées au départ de Compiègne pour se rendre à la Clairière.

Départ à 13h15 Place du Château, nouveau parking d'Intermarché et du Centre de Rencontres de la Victoire, avec arrêt au Cimetière nord à 13h25.

Renseignements : 03 44 40 72 48



1 Pour la première fois, le Tribunal judiciaire de Compiègne ouvrait ses portes à l'occasion des Journées européennes du patrimoine.



2 Jusqu'au 2 novembre, la Maison des projets présente l'exposition *Figurez-vous qu'on déménage !* consacrée à l'histoire du musée de la Figurine, de ses collections et de son déménagement prévu en 2026.



3 Pour la 7^e édition des Masters de feu, le master d'argent a été décerné à l'équipe finlandaise. Rendez-vous en 2025 pour les Masters d'or !



4 Bouger autrement dans la ville, à vélo, trottinette ou à pied, tel est l'objectif de la Fête de la mobilité douce.



5 Le dojo des Arts martiaux compiégnois au gymnase Robida portera désormais le nom de Marcel Mottet, en hommage au fondateur de l'association, qui nous a quittés cette année.

6 L'ambiance de Paris 2024 a flotté pour une dernière fois sur le stade Petitpoisson à l'occasion de la Braderie olympique.



Entre mémoire, patrimoine et tourisme...

Compiègne et le compiégnois disposent de sites majeurs représentatifs de l'histoire du 20^e siècle, au premier rang desquels figure notre Clairière de l'Armistice. Cette année encore, l'effort de la municipalité et la participation de nombreuses écoles, avec la présence fidèle de tous nos anciens, nous permettront, je l'espère, d'accueillir un nombreux public sur le lieu même où les deux wagons des plénipotentiaires se faisaient face le 11 novembre 1918.

Compiègne est reliée par les massifs forestiers à Pierrefonds et à Villers-Cotterêts. Cette ville est dorénavant le siège d'une cité internationale de la Francophonie, avec laquelle j'ai voulu tisser des liens dès l'origine, notamment en mettant en place le Festival Paroles, destiné à mettre en valeur la culture et la langue françaises, et qui tiendra sa troisième édition en mars prochain. Entre Compiègne et Villers-Cotterêts il y a Pierrefonds. Le château de Pierrefonds, géré au nom de la Caisse des Monuments Nationaux par Monsieur Xavier BAILLY, accueille beaucoup plus de visiteurs que le château de Compiègne.

Une belle au bois dormant est sans doute beaucoup plus attractive que l'Impératrice Eugénie ! Mais il y a surtout, entre les deux sites, des méthodes de gestion différentes, un style différent, et d'un côté la culture de l'entre-soi, et de l'autre la recherche de tous les partenariats, notamment à l'égard des acteurs du territoire. La Cour des Comptes a récemment lancé le débat sur le mode de gestion du Palais de Compiègne, mettant en exergue son insuffisante fréquentation en même temps que les besoins patrimoniaux considérables que l'Etat va devoir inévitablement financer.

Le tourisme est un outil économique de l'attractivité de notre territoire. Le château devrait être une locomotive. Or, il n'avance qu'au rythme des premières automobiles... Autour de Compiègne il y a aussi bien des efforts à développer, que l'association du Pays Compiégnois entreprend de poursuivre. Du plan d'alimentation territorial, avec la mise en valeur des producteurs, aux actions vers le tissu économique, notamment dans le cadre du territoire d'industrie, beaucoup de liens et d'ambitions ont été partagés entre notre agglomération et les deux communautés de communes voisines.

Je forme des vœux pour que les différents acteurs, notamment au sein de l'Etat, prennent conscience des enjeux qui s'attachent à développer notre vocation d'accueil et de connaissance du patrimoine qui est le symbole de notre histoire.

Philippe MARINI

Maire de Compiègne
Sénateur Honoraire de l'Oise
Président de l'ARC

Sommaire

COMMÉMORATIONS 2
IMAGES DU MOIS - ÉDITORIAL..... 3
CIMETIÈRES 5 & 7
AMÉNAGEMENTS 7
DOSSIER : COMPIÈGNE - GRAND PÔLE MUSICAL RÉGIONAL..... 8 & 9

FESTIVAL DU FILM 11
EXPRESSION LIBRE..... 13
SOLIDARITÉ..... 14
VIE PRATIQUE 15
TÉLÉTHON 16



"Allô, Monsieur le Maire..."
03 44 40 72 80

Vous pouvez joindre le maire au téléphone,
le lundi 4 novembre entre 8h30 et 9h30.

Réunion de quartier
Mercredi 6 novembre à 20h
pour le quartier des Jardins, au Puy du Roy.



COMPIÈGNE
30 rue d'Austerlitz
03 44 86 30 09



BILAN AUDITIF GRATUIT⁽¹⁾
+ ESSAI GRATUIT
PENDANT 30 JOURS



APPAREILS AUDITIFS
100%
REMBOURSÉS⁽²⁾



PILES ET GARANTIE
OFFERTES⁽³⁾
PENDANT 4 ANS



Retrouvez
le plaisir d'entendre

(1) Bilan gratuit (2) 100% remboursés (3) Piles et garantie offertes pendant 4 ans. Les offres sont soumises à la disponibilité des produits et à la validation de votre dossier. Les conditions de remboursement sont indiquées sur le site benoit-audition.fr

benoit-audition.fr Benoit Audition @benoitaudition

À VOTRE ÉCOUTE DEPUIS 35 ANS



PULVÉRISATION PAR DRONE
Toitures et façades
Particuliers et Professionnels



A partir de
4,5 € HT/m²



06 07 36 65 65 - gilles@ledroneagile.fr

Évènementiel - Inspection - Thermographie - Pulvérisation

Intermarché
SUPER

COMPIÈGNE - MARGNY-LÈS-COMPIÈGNE

NOTRE OFFRE TRAITEUR



0€
,99
LA NAVETTE
GARNIE

ET BEAUCOUP
D'AUTRES CHOIX !

POUR VOTRE SANTÉ, ÉVITEZ DE GRIGNOTER ENTRE LES REPAS. WWW.MANGERBOUGER.FR

SUR COMMANDE
DÉLAI 48H



RACHAT ET RECYCLAGE
DE TOUS VOS
FERS ET MÉTAUX

Véhicules hors d'usage
Déchets d'équipements électriques
et électroniques

PROFESSIONNELS
ET PARTICULIERS

288 Rue de la République
60280 Clairoix
03 44 83 24 44
clairoix@galoo.com



Lundi-jeudi : 8h - 11h45/13h - 16h45
Vendredi : 8h - 11h45/13h - 15h45

les
Offres
GRAND
CONFORT

30 octobre > 23 novembre



Grand Litier

VOTRE BIEN-ÊTRE COMMENCE ICI

Literie Y. Lamouche

141, Avenue Jean Moulin - ZAC du Camp Du Roy - JAUJ - 03 44 83 41 07

FIRST SERVICE - RCS Toulouse 352 646 822 000 28 - Photo non contractuelle. ©Garnier Studios

Cimetières : auprès du souvenir des nôtres

Des cimetières doivent être mis à disposition par chaque commune pour l'inhumation des défunts, comme l'impose le Code général des collectivités territoriales. À la Toussaint, il est de tradition de fleurir les tombes. C'est aussi l'occasion de découvrir ou redécouvrir ces lieux de recueillement, de peine mais aussi d'apaisement et de résilience.



Chaque commune dispose d'au moins un cimetière comprenant un terrain consacré à l'inhumation des défunts et, dans les communes de 2 000 habitants et plus, d'au moins un site cinéraire destiné à l'accueil des cendres des personnes décédées dont le corps a donné lieu à crémation.

La sépulture dans un cimetière d'une commune est due :

- aux personnes décédées sur son territoire, quel que soit leur domicile
- aux personnes domiciliées sur son territoire, alors même qu'elles seraient décédées dans une autre commune
- aux personnes non domiciliées dans la commune mais qui y ont une sépulture de famille
- aux Français établis hors de France n'ayant pas une sépulture de famille dans la commune et qui sont inscrits ou remplissent les conditions pour être inscrits sur la liste électorale de celle-ci en application des articles L. 12 et L. 14 du code électoral.

Les cendres peuvent être :

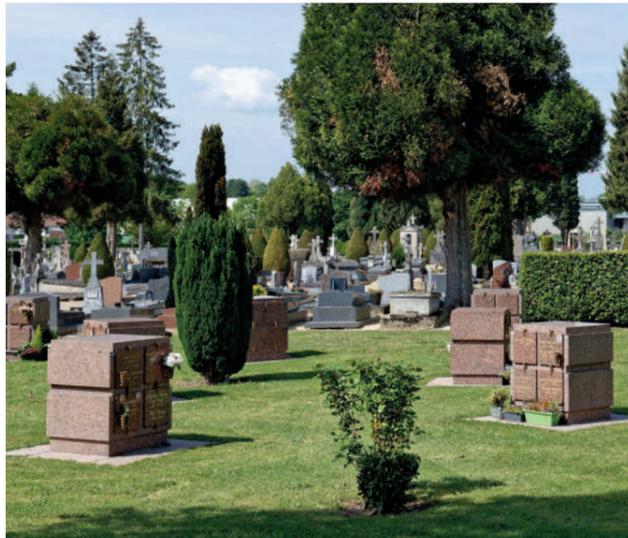
- soit conservées dans l'urne cinéraire, qui peut être inhumée dans une sépulture ou déposée dans une case de columbarium ou de cavurne, ou scellée sur un monument funéraire à l'intérieur d'un cimetière ou d'un site cinéraire
- soit dispersées dans un espace aménagé à cet effet au cimetière
- soit dispersées en pleine nature, sauf sur les voies publiques

En cas de dispersion des cendres en pleine nature, la personne ayant qualité pour pourvoir aux funérailles doit en faire la déclaration à la mairie de la commune du lieu de naissance du défunt. L'identité du défunt ainsi que la date et le lieu de dispersion de ses cendres sont inscrits sur un registre créé à cet effet.

Entretien et accueil des visiteurs : un travail quotidien

Avec ses allées, ses arbustes et ses fleurs les cimetières nécessitent un important travail d'entretien. N'utilisant pas de pesticides polluants conformément à la réglementation, le désherbage se fait de manière mécanique. L'entretien des espaces verts et des différents aménagements est assuré par une vingtaine de personnes en chantier d'insertion avec l'association *Un château pour l'emploi*.

Encadrement des Inhumations et des exhumations, tenue des registres, information des visiteurs quant à la localisation d'une tombe ou la date d'échéance d'une concession, surveillance du site sont assurés par quatre agents municipaux.



Cimetière Nord
03 44 40 39 90
8 avenue de l'Armistice
Ligne 3 TIC
arrêt Cimetière nord

Cimetière Sud
03 44 97 00 36
11 rue du Maréchal French
Ligne 2 et ligne 6 TIC
arrêt De Lattre de Tassigny

Horaires d'ouverture :

Tous les jours, du 1^{er} avril au 5 novembre de 8h à 18h30,
du 6 novembre au 31 mars de 8h à 17h.

Que faire en cas de décès d'un proche ?

Le décès doit être **déclaré à la mairie de la commune** où il a eu lieu par une personne majeure et de préférence proche du défunt. Cette personne doit se rendre au **service État-civil** de la mairie et **présenter les documents suivants :**

- Sa pièce d'identité
- Si possible, le certificat de décès
- Tout document concernant l'identité de la personne décédée (livret de famille, pièce d'identité ou acte de naissance par exemple)

Les entreprises de pompes funèbres habilitées se chargent généralement de la déclaration du décès.

Autres démarches

(liste non exhaustive)

- Prévenir l'employeur du défunt s'il travaillait, sa banque, les organismes sociaux (caisses de retraite, assurance maladie...), les impôts, l'assureur du véhicule si le défunt en possédait un.
- Prévenir le propriétaire de sa résidence principale si le défunt était locataire, un notaire s'il était propriétaire.
- Rassembler les documents et organiser la succession, s'il y a lieu, dans un délai de 6 mois après le décès.
- Si le défunt disposait de comptes sur des réseaux sociaux les proches peuvent demander soit la suppression du compte, soit demander, si le réseau le permet, la transformation en compte commémoratif.

Plus de renseignements sur le site de la CNIL : www.cnil.fr

OPÉRATION DIRECT USINE BRIQUETTES À FEU BOIS DE HÊTRE

Les briquettes de bois sont fabriquées à partir de sciure et de copeaux de hêtre, sans aucun autre additif. Elles conviennent pour le chauffage dans tous les types de chaudières, cheminées et poêles à bois.

AVANTAGES DES BRIQUETTES DE BOIS

- ✓ Pouvoir calorifique élevé (1 tonne de bois compressé = 4 stères de bois)
- ✓ Faible empreinte carbone (Les briquettes sont fabriquées à partir de sciure)
- ✓ Faible teneur en cendres (briquettes sèches 12% qui ne salissent pas les vitres des inserts)
- ✓ Issu de la 2^{ème} transformation du bois, uniquement par pressage et sans aucun ajout de colle ou d'adjuvant
- ✓ Conditionnement propre et facile à manipuler
- ✓ Convient au fumage des aliments et à la cuisson au feu de bois.
- ✓ Co-produits réalisées à partir de nos déchets (sciure de bois)

CERTIFICATIONS ET NORMES

- ✓ Certification PEFC disponible sur demande - bois issu de forêts gérées durablement



250€^{TTC}
la palette



1 briquette = 0.800 kg



Emballage plastique pour chaque sac



Fabriquées en France



12 pcs / sac
96 sacs / palette
1152 pcs / palette
Palette : 1200x800x145 m



130 rue de la Liberté - 60320 Saint-Sauveur - 03 44 85 51 17

Contactez-nous : margotwasse@smart-corp.com

Smart wood est une entreprise du groupe smart corp



COMPIEGNE CENTRE-VILLE COMPIEGNE CENTRE-VILLE COMPIEGNE CENTRE-VILLE
CENTRE-VILLE COMPIEGNE CENTRE-VILLE COMPIEGNE CENTRE-VILLE COMPIEGNE

VENDREDI 29 ET SAMEDI 30 NOVEMBRE

BLACK
FRIDAY

NOMBREUSES OFFRES COMMERCIALES CHEZ VOS COMMERCANTS

OUVERTURE LE DIMANCHE 1^{ER} DECEMBRE



CIMETIÈRES

Se recueillir et visiter



Le monument funéraire Vivenel, surplombé du buste d'Antoine, fondateur du musée éponyme.

Initialement, les tombes prenaient place autour des églises. Pour des raisons de salubrité publique, on ouvrit en 1786 le grand cimetière de Clamart, situé à l'époque hors des murs de la ville. Mais l'extension urbaine l'engloba rapidement et deux nouveaux sites furent ouverts : le cimetière nord en 1885 et le sud en 1898. Sur l'ancien cimetière de Clamart, laissé à l'abandon, fut construit le gymnase Georges-Tainturier en 1959.

Sous les grands arbres, se dressent encore les monuments funéraires datant de la fin du XIX^e siècle. Parmi les tombes les plus anciennes, plusieurs noms de familles enracinées depuis longtemps à Compiègne résonnent

familièrement dans les mémoires. Au cimetière nord, le monument de la famille Vivenel, couronné du buste d'Antoine, décédé en 1862, témoigne des goûts du collectionneur d'art et mécène à l'origine du musée de la ville. À ses côtés, repose Alphonse Chovet, maire de Compiègne à la fin du XIX^e siècle. Plus loin, quelques tombes de religieuses rappellent l'ancienne présence du Carmel, d'autres encore témoignent des engagements qui ont pu animer les défunts de leur vivant.

Par leurs monuments funéraires de toutes confessions ou athées, les columbariums et les cavurnes, les cimetières sont peuplés de souvenirs.

Une nécropole nationale dans la ville

Durant la Première Guerre mondiale, Compiègne devint une « ville-hôpital » majeure car à 15 km du front. D'août 1914 à fin 1918, plusieurs hôpitaux temporaires étaient disséminés dans la ville.

La nécropole nationale de Compiègne-Royallieu rassemble près de 3 400 corps dont, 3 300 Français, 81 Britanniques, 11 Russes, 1 Belge et 1 Allemand, ainsi que 4 Français tués lors de la Seconde Guerre mondiale. On y trouve essentiellement les restes des soldats morts dans les hôpitaux de la ville des suites de leurs blessures ou de maladie. Adossée au cimetière sud de Compiègne, elle fut créée en 1921 et se situe à l'emplacement de l'ancien cimetière dépendant de l'hôpital militaire temporaire n°16.

Ce site dépend du ministère des Armées.



AMÉNAGEMENTS

La rue de Pierrefonds devient une zone de rencontre



Grâce à ces aménagements la rue de Pierrefonds va devenir une continuité naturelle des rues piétonnes de notre centre-ville, permettant ainsi un développement de clientèle pour ses commerçants. Ce sera une renaissance pour cette rue qui était autrefois une des plus dynamiques du cœur de ville.



La voie partagée contribuera à apaiser la circulation et offrira une rue de shopping, facilement accessible pour tous.

Marc-Antoine BREKIESZ
Adjoint au maire délégué à la voirie et à l'aménagement urbain.

Les zones de rencontre permettent la circulation des piétons et des véhicules dans des rues participant à la vie d'un quartier. La vitesse des véhicules y est limitée à 20 km/h.

La chaussée est à double-sens pour les cyclistes. Les piétons sont autorisés à y circuler et sont prioritaires sur tous les autres modes de transport.

Après trois mois de travaux, la rue de Pierrefonds a été surélevée pour s'aligner avec la hauteur des trottoirs, qui ont été élargis pour permettre la circulation des Personnes à Mobilité Réduite. Un revêtement imitant des dalles a été posé sur la chaussée.

Le caractère piéton du centre-ville est ainsi prolongé vers la rue Saint-Lazare.

Le double-sens cyclable

DANS LES RUES À SENS UNIQUE
EN ZONE 30



Une zone 30 est un ensemble de voies constituant une zone affectée à la circulation de tous les usagers. La vitesse des véhicules y est limitée à 30 km/h. Toutes les rues de cette zone sont à double sens pour les cyclistes, sauf exception. L'ensemble des rues du centre-ville de Compiègne est désormais en zone 30.

Dans les rues à sens unique pour les véhicules motorisés, la circulation à double sens est autorisée pour les vélos.



MUSIQUE

Compiègne, grand pôle musical régional

La musique est un point fort culturel de Compiègne qui encourage sa pratique sous toutes ses formes. Par son offre variée de concerts et éducative, la Ville fait figure de pôle régional musical majeur.

“

La musique est un langage universel auquel il n'est pas besoin d'être initié. Moment de plaisir, de partage, de fête ou de recueillement, elle peut se savourer sous toutes ses formes à Compiègne grâce à plusieurs structures professionnelles, pédagogiques ou associatives d'excellence.

”



Arielle FRANÇOIS
Adjointe au maire
déléguée à l'action culturelle

➔ La musique au cœur des Théâtres de Compiègne

Le Théâtre Impérial – Opéra de Compiègne a pour objectif de partager une grande diversité de répertoires à travers une programmation riche, réunissant les meilleurs artistes actuels.

De célèbres opéras à des plus méconnus, en passant par la musique baroque, des concerts symphoniques, de la musique de chambre, mais aussi de l'opérette ou encore de la musique contemporaine, c'est un large choix qui est proposé.

De son côté, l'Espace Jean-Legendre propose de découvrir des figures du jazz, et contribue à soutenir de jeunes étoiles montantes comme Gabi Hartmann cette année.

Des créations qui rayonnent grâce aux artistes en résidence

Chaque saison, les Théâtres de Compiègne accompagnent des artistes dans la création de spectacles musicaux comme *Le Carnaval de Venise*, *Les Contes de Perrault* ou la comédie musicale *Company*.

Les spectacles produits ou coproduits par le Théâtre Impérial – Opéra de Compiègne, créés pour la plupart à Compiègne, sont présentés ensuite en tournée internationale et assurent le rayonnement de cette scène. Par exemple, *Tosca*, créé en 2023, part pour une grande tournée en France et Belgique jusqu'à juin prochain.

Avec ses artistes en résidence, le Théâtre Impérial fabrique de toutes pièces des spectacles, allant des choix des chefs d'orchestre, des décors, des chanteurs, à ceux de la mise en scène et des chorégraphies.

Les Frivolités Parisiennes et La Tempête font partie des ensembles musicaux en résidence à Compiègne, que les Théâtres retrouvent chaque année pour créer de grands événements.

Des têtes d'affiche en novembre

Porté par les Théâtres de Compiègne, et présent dans les cinq départements des Hauts-de-France, le Festival *En Voix* débute ce mois-ci. Unique en son genre en France par son ampleur régionale, il a pour vocation de rendre l'art lyrique et le chant choral accessibles au plus près des habitants des Hauts-de-France.

Parmi les temps forts de ce festival, citons la **présence exceptionnelle de la soprano Sonya Yoncheva**, qui chante sur les plus grandes scènes mondiales : au Metropolitan Opera de New York ou à la Scala de Milan, en compagnie de grands orchestres tels que l'Orchestre Philharmonique de Vienne ou celui de l'Opéra National de Paris.

(Voir le programme dans *Le Picantin* page 2 & 4)

Aux côtés des Théâtres de Compiègne, de nombreux autres événements et festivals soutenus par la Ville se succèdent tout au long de l'année : *Les Rendez-vous de septembre*, *Les musicales*, *le Festival des Forêts*, *les concerts des orchestres Col'legno et d'Harmonie*, *Chorales en ville...*



➔ La musique comme outil d'éducation

Sensibiliser à la musique dès le plus jeune âge est un axe fort des Théâtres de Compiègne. Chaque année, tous les élèves de la maternelle au CM2 assistent à un spectacle musical sur la scène de l'Espace Jean-Legendre.

Hélène ou la voix disparue, c'est le projet inédit d'un polar-opéra qui se construit entre les Théâtres de Compiègne, les Frivolités Parisiennes et l'Opéra de Reims. Trois collègues : Malraux, Denain et Monod, soit cent-vingt jeunes qui partageront la scène avec une quinzaine d'artistes professionnels lors de deux restitutions prévues en mai 2025.

Toute l'année, ces élèves seront accompagnés par les Théâtres et ses partenaires dans le cadre d'un parcours culturel complet : rencontres avec les artistes, découvertes des métiers du spectacle vivant, ateliers, etc.

Création d'une Classe orchestre au collège André-Malraux

La musique, notamment sa pratique instrumentale collective, contribue à l'épanouissement et à la réussite en milieu scolaire.

Depuis la rentrée, une classe orchestre est ouverte au collège Malraux. Bénéficiant de l'appui des professeurs du Conservatoire, elle est composée de vingt-cinq élèves qui découvrent les cuivres et les percussions. Pour cette première année, une classe de sixième est concernée. Ce projet « Cité Éducative » est co-financé par la ville de Compiègne, l'Education Nationale, le Commissariat Général à l'Égalité des territoires et l'association Orchestre à l'école et aura vocation à s'étendre progressivement sur les différents niveaux.

Des choristes dans les écoles

À l'école Robida ainsi qu'au collège Denain, la Ville accompagne également les Classes à Horaires Aménagés Musicaux (CHAM) et permet à cent cinquante élèves de recevoir, dans le temps scolaire, un enseignement artistique renforcé dans le domaine du chant choral, par l'intervention de professeurs du Conservatoire.

Contrat Départemental de Développement Culturel avec la compagnie La Tempête

La compagnie *La Tempête* mène avec le collège Monod plusieurs ateliers autour de l'écriture et du chant avec pour objectif final une restitution.

L'UTC, un vivier de talents

Depuis plusieurs années une unité d'enseignement permet aux étudiants, ayant un niveau équivalent au 3^e cycle de l'école de musique, d'être encadrés par les professeurs du Conservatoire.

Tous les deux ans, bénéficiant des conseils professionnels des Théâtres de Compiègne, les étudiants montent une comédie musicale ou plusieurs concerts.

➔ Col'legno, un orchestre compiégnais

L'Orchestre Col'legno est un ensemble instrumental de musique classique à géométrie variable composé de musiciens amateurs et professionnels, actif depuis le début des années 1990.

Son répertoire particulièrement large s'étend des musiques baroques, classiques, romantiques ou plus récentes jusqu'à celles de compositeurs contemporains.

Col'legno participe à plusieurs événements musicaux dans la région des Hauts-de-France, forme des jeunes musiciens et sensibilise à la musique classique à travers des ateliers ou des concerts éducatifs.

Le conservatoire de musique : exigence et variété des pratiques

Le Conservatoire municipal, au sein de la Direction de la Musique de la Ville de Compiègne, est un établissement d'enseignement artistique reconnu pour ses formations. Implanté dans le quartier des jardins, il accueille des élèves à partir de 4 ans et de tous niveaux, offrant une pédagogie adaptée à chaque parcours.

Il propose une formation artistique complète à plus de sept cents élèves en musique, danse mais aussi théâtre, encadrée par trente-neuf professeurs, de l'initiation au 3^e cycle. Bois, claviers, cordes, percussions et cuivres, l'apprentissage d'une vingtaine d'instruments, sans oublier la voix, est possible au Conservatoire. Les adultes, y compris débutants, peuvent découvrir la musique ou chanter dans une chorale.

Les locaux disposent de vingt-deux salles de cours, d'un auditorium pour les répétitions de groupe et d'équipements techniques.

Conservatoire de musique de Compiègne
19 square Jean Baptiste Clément
03 44 86 25 45



Saint-Andrew, l'église devenue salle de concert

Construite sous le second Empire, pour la communauté anglicane résidant à Compiègne, l'église Saint-Andrew n'est plus aujourd'hui un lieu de culte et a été rachetée par la Ville en 2022.

Les Théâtres de Compiègne et de nombreuses associations y donnent des récitals ou des concerts dans l'intimité du lieu.

Le Ziquodrome : petite scène et gros son

Portant le nom du musicien qui en assura le renom par sa programmation de qualité, le Ziquodrome espace Éric-Winnebroot accueille le rock, le blues, le métal, le funk ou le jazz pour des concerts déchaînés.

Des légendes sont venues ici : Chris Slade, batteur d'AC/DC, Ten years after, Magma, Steve Hackett, guitariste de Genesis dans les années 70 ou Popa Chubby. Il y a quelques mois, Lee John du groupe Imagination a assuré le show. Assister à un concert au Ziquodrome, c'est l'assurance d'écouter des musiciens de talent dans une rare proximité.

Un studio de répétition

Entre les concerts, le Ziquodrome est mis à la disposition des musiciens compiégnais amateurs, qui peuvent répéter et bénéficier de ses installations et d'une backline, en partenariat avec l'équipe technique. Des créneaux sont disponibles en début de semaine.

Inscription à l'année de 15 à 50 euros.
5 euros de l'heure en supplément.

Renseignements : 03 44 23 34 46 - 06 27 25 41 56
Facebook : Ziquodrome Compiègne et les notes bleues
Instagram : ziquodrome_compiegne



ENTRETIEN AVEC L'ÉQUIPE D'AUDITION ST GERMAIN !



Charlotte NAESSENS : assistante audio
Aurélie DEROUSSEN : audioprothésiste
Aurélie PREVOST : audioprothésiste



Quelle est la dernière innovation technologique pertinente des aides auditives ?

AP : « **L'IA (Intelligence Artificielle)** ! Présente depuis 2004, elle a un impact significatif depuis 2020 dans le développement des aides auditives. Son émergence s'accélère. Intégrée dans certaines puces, **l'IA simule un réseau neuronal profond** : outil puissant qui sait analyser, reconnaître, restituer rapidement et précisément l'environnement sonore du patient (différencier la parole, du bruit, de la musique, soit plusieurs dizaines de situations sonores complexes acquises avec l'apprentissage). **Certaines IA sont externalisées et accessibles via des applications sur smartphone, permettant des réglages personnalisés selon les situations sonores**, les préférences d'écoute par l'utilisateur. L'éventail de ces applications est large : traduction des conversations en temps quasi réel, détection des chutes ou de signes préliminaires de troubles de la santé... »

AD : « Malgré ces innovations considérables, l'incorporation de l'IA demeure complexe et limitée, liée aux dimensions de l'aide auditive (une voire deux puces avec plusieurs centaines de millions de micro transistors) ainsi qu'à la consommation d'énergie induite par sa puissance d'analyse, de calculs... **Même si l'IA ouvre des progrès incontestables pour les malentendants, elle ne peut remplacer le cerveau humain**, ni les conseils de l'audioprothésiste pour en maîtriser toutes les subtilités, se mettre à la place de nos patients, s'adapter à des situations inconnues. Certains spécialistes préfèrent parler **d'intelligence augmentée plutôt que d'intelligence artificielle....** »



*Un bilan en cabine de vos capacités auditives

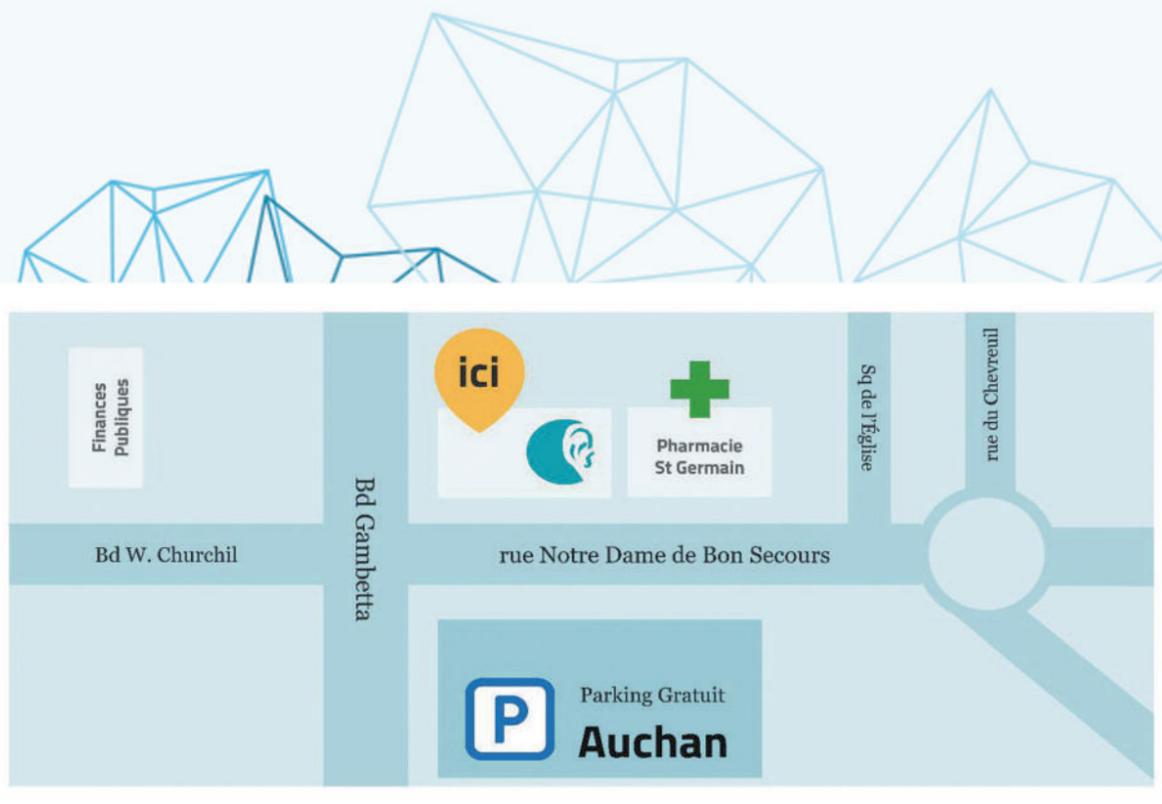


L'équipe vous accueille :

**Du lundi au vendredi inclus
de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00
Tél. : 03 44 85 82 38**

**au 72 rue Notre Dame de Bon Secours
60200 COMPIEGNE**

**Toutes les informations sur
auditionsaintgermain.fr**



DU 19 AU 24 NOVEMBRE

Festival du film de Compiègne

Émotions sur grand écran avec les figures de l'Histoire



Inspiré des carnets du valet de chambre du Roi, *Le Déluge* de Gianluca Jodice retrace les derniers jours de Louis XVI et Marie-Antoinette.



Un festival aussi pour les scolaires

Proposé à tous les établissements scolaires de l'Agglomération de la Région de Compiègne, le festival du film permet aux enfants des écoles, collèges et lycées d'enrichir leur culture cinématographique et d'aborder thématiques et périodes de l'histoire d'une manière différente.

En 2023, 6 423 entrées ont été enregistrées pour le festival scolaire. En 2024 les séances du festival scolaire débuteront à partir du 14 novembre pour se prolonger jusqu'à la fin de février 2025.

Hope and Glory de John Boorman, *Chien blanc*, d'Anaïs Barbeau-Lavalette d'après le livre de Romain Gary, ou *Valse avec Bachir*, d'Ari Folman, font partie des œuvres au programme cette saison.

C'est un festival éclectique qui sera proposé cette année avec des films dessinant de beaux portraits de personnages ayant marqué l'histoire. « Le festival est très heureux de pouvoir projeter en avant-première les films *Saint-Ex* de Pablo Agüero, *Le Déluge*, de Gianluca Jodice et *Sarah Bernhardt la divine* de Guillaume Nicloux, en présence de l'équipe du film » confie Quentin Delcourt, programmateur du festival.

« Libre et moderne l'actrice Sarah Bernhardt a été la première star mondiale du cinéma ». En lien avec Sarah Bernhardt, des films de Sacha Guitry faisant partie du patrimoine cinématographique seront projetés. Julie Gayet présentera son téléfilm sur Olympe de Gouges. En toile de fond, et en lien avec le film *Saint-Ex*, une exposition autour de l'aviation se tiendra au Majestic, le temps du festival.

POURQUOI CHOISIR CENTURY21 INFINITY POUR GÉRER VOTRE BIEN ?

21 CENTURY 21
Infinity - DEPUIS 2002

- ◆ Sécurisez vos revenus locatifs
- ◆ Délais de relocations courts
- ◆ Gestions des sinistres

NOS 5 AGENCES

Compiègne	Senlis	Lacroix St-Ouen	Ressons-sur-Matz	Thourotte
03 44 23 22 21	03 44 53 05 05	03 44 91 04 04	03 44 85 84 64	03 44 43 03 88

www.century21.fr

AC21-130524-2_greffiti.fr

PORTAGE DE REPAS À DOMICILE

l'aide à domicile

ADHAP

Des menus savoureux,
sains et complets

en Livraison
du lundi au vendredi
directement dans
le réfrigérateur.



Portage
de repas

CRÉDIT D'IMPÔT
50%

SI
services à
la personne

03 44 36 72 96

Petits-fils

SERVICES AUX GRANDS-PARENTS



Aide à domicile

Chez Petits-fils
nous avons le même
niveau d'exigence que pour
nos propres grands-parents
et nos clients en témoignent :

98%
des clients
sont
satisfaits

4,8/5
étoiles
sur les avis
Google

4,4/5
étoiles
sur les avis
Opinion system

de l'agence Petits-fils Compiègne

(enquêtes de satisfaction réalisées par la société decoring en 2023
auprès des clients et aidants Petits-fils)

03 65 69 01 15

108 rue saint Lazare
60200 Compiègne



petits-fils.com

LE BONHEUR A UNE ADRESSE*

À PARTIR DE 1328€**

**charges incluses

“ Mes journées sont rythmées
par des sorties et des activités
organisées par la résidence.”

MONTANA

Cultivez votre jeunesse

VENEZ VISITER !

APPARTEMENTS DISPONIBLES DU T1 AU T3



03 75 24 11 00

*3 AV. DU 25^{EME} RGT. DU GÉNIE DE L'AIR - COMPIÈGNE

RÉSIDENCE SERVICES SENIORS



RESTAURANT



SERVICES À DOMICILE



PISCINE

ACCUEIL.COMPIEGNE@RESIDENCES-MONTANA.COM
RESIDENCES-MONTANA.COM

RÉSIDENCE OUVERTE

MAJORITÉ

Mémoire



Novembre est marqué à Compiègne par la traditionnelle cérémonie à la Clairière de l'Armistice. Il est de notre devoir de ne jamais oublier et de transmettre notre

histoire aux jeunes générations ! Je suis heureuse de voir toujours plus d'élèves rassemblés en ce lieu, d'écouter la "classe chant" interpréter *la Marseillaise* et de compter des jeunes toujours plus motivés à rejoindre les rangs de nos fidèles porteurs de drapeaux

La mémoire est aussi celle de nos familles, de ceux qui nous ont quittés parfois trop tôt... Nous devons être les gardiens de la mémoire de ceux qui font « ce que nous sommes » aujourd'hui. Dans une famille, on se souvient d'un conseil sage d'un de nos aïeux face à la fougue de notre jeunesse. À 18 ans, on ne comprend peut-être pas ce message à sa juste valeur, mais avec l'âge et l'expérience, ce dernier prend sens et éclaire nos décisions. Il est important de se tourner vers l'avenir, de le préparer à la lumière de certains de ces enseignements.

Dans les différentes responsabilités qui sont les miennes depuis 10 ans, j'ai toujours eu à cœur de respecter le travail de celles et ceux qui m'ont précédée pour faire de leur action une richesse et aller encore plus loin. J'ai ici une pensée pour Hélène Brault, dont on me parle régulièrement. De la mise en place de la restauration municipale à notre mise en production en « fait maison », c'est bien la continuité du travail, dans la modernité, qui permet de répondre au plus juste aux besoins des familles. Il en est de même concernant Anne-Marie Vivé,

à l'origine de la politique sociale dans nos quartiers ; aujourd'hui, la plateforme de réussite éducative ou encore le renforcement des mesures de responsabilisation, sont des exemples de dispositifs que nous avons su créer, développer et adapter aux réalités actuelles.

Outre la mémoire des dates et des personnalités, il y a celle des lieux. Nous devons écrire l'avenir en respectant l'héritage légué : cela vaut donc aussi pour notre patrimoine. Il n'est pas question d'effacer le passé ! Préservons l'essence des lieux comme nous souhaitons maintenir la présence équine dans les anciens haras dans le cadre de futurs projets, ainsi que le quartier de l'ancien État-Major, où le passage des militaires est précieusement conservé.

Ainsi, la gestion d'une ville ne se conçoit bien que dans la continuité. Avec mes collègues, aux côtés de notre maire Philippe Marini, je veille à ce que notre unité, dans la richesse de notre diversité, renforce chaque jour la confiance de tous nos concitoyens, afin de préserver le modèle compiégnois et de préparer, en responsabilité, l'avenir de notre territoire qui se doit de rester toujours plus attractif !

Sophie SCHWARZ

Première adjointe au Maire déléguée à l'enseignement, à la réussite éducative, à la parentalité et au quartier Bellicart

Compiègne, une ville aux multiples étoiles



Une ville qui, face aux défis économiques, écologiques, sociaux, éducatifs, environnementaux, sait prendre des décisions majeures, en cohérence avec l'intérêt général et en respectant les spécificités de chaque acteur.

Compiègne, une ville en quelque sorte symbole de la France, faisant avec des apports très divers un territoire uni et fier de son identité tout en traversant parfois des moments douloureux dans l'histoire.

Compiègne, une ville qui porte une volonté que, je crois nous partageons tous, celle du **rassemblement dans la diversité**.

Compiègne, une ville communautaire créée de l'empilement et de l'addition d'expériences des bonnes volontés qui se sont exprimées à tous égards : vie professionnelle, associative, sociale, culturelle, familiale.

Compiègne, une ville qui sait tisser et préserver les liens de la filiation et de fidélité et qui l'exprime à chaque rencontre initiée par son calendrier patriotique.

Compiègne, une ville porteuse d'un cadre de vie préservé avec un environnement exceptionnel, la nature, la forêt, l'Oise et même les Beaux-Monts et son château.

Compiègne, une ville attractive où l'on peut construire son parcours de vie et de réussite.

Compiègne, une ville où règne un esprit d'harmonie sociale, de concorde et d'équilibre.

Compiègne, une ville qui n'a jamais attisé

les jalousies qui sont tellement faciles à répandre dans notre Société,

Compiègne, une ville qui ne fut jamais porteuse d'exclusion, du moins à l'égard de toutes celles et ceux qui jouent le jeu des valeurs de notre pays, de ses traditions et aujourd'hui de la République,

Compiègne, ou malgré les aléas des entreprises confirment et renforcent leur développement au travers d'un territoire économique diversifié avec :

- Un tissu de TPE PME dense et des grands groupes français et internationaux,
- Une activité industrielle importante,
- Une présence d'activités de Recherche & Développement privées, soutenues par l'existence des écoles d'ingénieurs et de leurs laboratoires de recherche et d'une école internationale de la maternelle au bac qui vient d'ouvrir en cette rentrée 2024.

Pour s'épanouir dans la vie il faut travailler, il faut beaucoup travailler. Dès lors, Compiègne où je suis heureuse de m'être engagée auprès de son leader Philippe Marini, au côté duquel chaque jour je m'efforce de donner le meilleur de moi-même pour l'économie du territoire, **Compiègne travaille beaucoup !**

Martine MIQUEL

Adjointe au Maire déléguée aux relations avec les entreprises et à la vie économique Conseillère régionale des Hauts-de-France

OPPOSITION

PRÉPARONS L'AVENIR DE COMPIÈGNE TOUS ENSEMBLE (LE PACTE)

Un partenariat renforcé entre la Ville et le château : une priorité pour notre attractivité



Un récent rapport de la Cour des comptes l'a souligné : **le château de Compiègne, l'un des joyaux du patrimoine français, est dans un état pré-occupant et nécessite des actions rapides.**

Si l'État est responsable des restaurations d'urgence, la Ville de Compiègne pourrait jouer un rôle plus actif dans la valorisation de ce site exceptionnel. **Pour que notre patrimoine devienne un levier d'attractivité et de développement économique, il est essentiel de renforcer le partenariat entre la Ville et le château.**

Le château de Compiègne, qui attire aujourd'hui

environ 100 000 visiteurs par an - soit 2 fois moins qu'il y a 30 ans - représente un **potentiel sous-exploité**. Il est donc urgent de **mieux le promouvoir en collaboration avec les acteurs locaux du tourisme, de la culture et les commerçants pour développer une offre plus attractive**. La création d'événements thématiques autour de l'histoire impériale pourrait séduire un public plus large, et l'amélioration de l'accueil des visiteurs et des horaires d'ouverture encouragerait un afflux régulier de touristes.

Nous pensons aussi qu'il faut **engager la réflexion sur un changement de statut du château** vers un établissement public afin de lui donner une **plus grande autonomie**, ce qui permettrait également à la Ville de **participer plus directement à sa gestion** en étant dans son conseil d'administration. Cette autonomie

offrirait aussi **davantage de marge de manœuvre pour développer des projets en lien avec le territoire**.

Enfin, cette réflexion doit s'inscrire dans **une stratégie plus globale, incluant d'autres sites emblématiques** comme les châteaux de Pierrefonds et de Villers-Cotterêts. Ensemble, ces monuments pourraient **former un véritable circuit touristique**. La complémentarité de ces sites permettrait à Compiègne de rayonner au-delà de nos frontières.

Autant d'opportunités pour faire de notre Ville une destination incontournable car investir dans notre patrimoine, naturel et historique, c'est investir dans l'avenir de Compiègne.

Daniel LECA, Sylvie MESSERSCHMITT, Serdar KAYA, Solange DUMAY, Etienne DIOT, Emmanuelle BOUR, Anne KOERBER

RASSEMBLEMENT POUR COMPIÈGNE

TEXTE NON COMMUNIQUÉ

JEUDI 7 NOVEMBRE

De 9h30 à 17h - Salles Saint-Nicolas

Forum des solutions : accompagner et faciliter l'accès à l'emploi

Le Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Compiègne, en partenariat avec France Travail, donne rendez-vous au public en recherche d'emploi ou d'une formation le jeudi 7 Novembre.

Au cours de cette journée, une quarantaine de partenaires (CAF, Relais Petite Enfance, Action logement, etc) et d'acteurs de l'insertion professionnelle et sociale (Centre Ressources Lecture, Conseil départemental, Mission locale du Pays Compiégnois et du Pays des sources) présenteront les services mis à disposition sur le territoire et animeront des ateliers permettant de faciliter l'accès ou le retour à l'emploi.

Outre les difficultés à trouver un emploi correspondant à sa qualification, l'accès aux entretiens de recrutement puis au monde du travail peut s'avérer difficile du point de vue pratique. « Ce forum a pour objectif d'aider à lever certains freins pouvant entraver un retour à l'emploi » explique Christelle Winter, directrice de France Travail.



« Le transport, la mobilité, le logement, la garde des enfants, ou la santé sont des problématiques qui peuvent compliquer le parcours d'insertion ». Le CCAS, France Travail et les partenaires seront là pour renseigner face à ces difficultés.

Entrée libre.

**Repas de fin d'année des aînés**

À l'occasion des fêtes de fin d'année, le CCAS de la ville de Compiègne offre un déjeuner festif aux personnes âgées d'au moins 67 ans et habitant Compiègne, au choix le mercredi 11 décembre, le jeudi 12 décembre, le vendredi 13 décembre ou le samedi 14 décembre, à la salle de l'Orangerie, au terrain du Grand Parc.

Les inscriptions auront lieu du 12 au 22 novembre inclus, de 9h30 à 11h45 et de 14h à 16h dans les salles de l'annexe de l'Hôtel de ville située au 2 rue de la surveillance (pas d'inscription le samedi 16 novembre).

Les personnes doivent s'inscrire individuellement en se munissant d'une pièce d'identité en cours de validité (carte d'identité ou passeport), d'un justificatif de domicile (quittance de loyer, facture d'électricité, de téléphone ou de gaz) datant de moins de trois mois et d'un chèque de Caution de 20 euros par personne, à l'ordre du trésor Public, qui sera restitué le jour du repas.

Inscriptions dans la limite des places disponibles.

Renseignements : 03 44 40 72 35

Reconduction du Pass Ciné pour les seniors

Afin de proposer de tarifs réduits, le Centre Communal d'Action sociale de la Ville de Compiègne et le cinéma Majestic proposent un Pass Ciné Seniors.

Cette carte de réduction, destinée aux plus de 67 ans résidant à Compiègne, permet l'entrée en salle obscure au tarif de 6 euros, pour une durée d'un an et la limite de 12 entrées.

Les Pass 2025 sont à demander au CCAS de la Ville de Compiègne, à l'Hôtel de ville, sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile, dans la limite des places disponibles. Ils seront distribués à l'occasion du repas des aînés.

1534 pass ont été distribués au 1^{er} octobre pour l'année 2024.

→ Il est encore possible d'en retirer, valables pour les mois de novembre et décembre 2024.



Tél : 03 44 40 72 35
contact.ccas@mairie-compiegne.fr

Faites-vous plaisir : chèques-cadeaux et places de spectacles

Simple et faciles d'utilisation, d'une valeur de 10 ou 50 euros, les chèques cadeaux du Compiégnois sont valables dans près de 230 enseignes et commerces de l'agglomération, tous secteurs d'activités confondus : mode et accessoires, décoration, beauté, gastronomie et alimentaire, jouets, sports et loisirs,.... Ils sont aussi une excellente façon de soutenir le commerce local !

À l'occasion des fêtes de fin d'année, le Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Compiègne remettra du lundi 2 décembre au mardi 31 décembre 2024 des chèques cadeaux sous forme d'un chéquier d'une valeur de 50 € aux aînés de Compiègne :

- Du lundi au vendredi de 9h à 11h30 et de 14h à 16h30, annexe de l'Hôtel de Ville, rue de la Surveillance, salle n°2
- Le samedi de 9h à 11h30, au CCAS (fond de la cour, place de l'Hôtel de Ville).

CONDITIONS D'ATTRIBUTION :

- Être âgé de 65 ans et plus au moment de la remise des chèques cadeaux
- Habiter Compiègne à la date de la demande
- Ne pas être imposable sur les revenus

JUSTIFICATIFS À REMETTRE LE JOUR DE LA DISTRIBUTION :

- Coupon individuel rempli
- Photocopie de la carte d'identité recto-verso
- Photocopie complète de l'avis d'imposition 2024 sur les revenus 2023

→ Pour les personnes n'ayant jamais eu de chèques cadeaux

- Fournir un justificatif de domicile au 1^{er} janvier 2024, en plus des documents listés ci-dessus.

Renseignements : 03 44 40 72 35

Des places de spectacles aux Théâtres de Compiègne seront également offertes par le CCAS en échange de la contremarque accompagnant le chèque.

- Contremarques à échanger au plus vite à l'Espace Jean Legendre ou au Théâtre Impérial contre les billets choisis (dans la limite des places disponibles)
- Pour assister à *Charlot, Octave & Bobine*, les contremarques sont à retirer avant le 18 décembre.

- **Ciné-concert *Charlot, Octave & Bobine* - Ensemble Les Voix animées**
Mercredi 18 décembre à 16h à l'Espace Jean-Legendre
- **Spectacle de danse *Rave Lucid***
Mardi 28 janvier à 20h30 à l'Espace Jean-Legendre
- **Concert *Paris-Roubaix* - Les Forces Majeures**
Samedi 17 mai à 20h30 au Théâtre Impérial
- **Polar-opéra participatif *Hélène ou la voix disparue***
Vendredi 23 mai à 20h à l'Espace Jean-Legendre

Coupon individuel à remettre au CCAS le jour de la distribution

En Mairie de Compiègne

Du lundi 2 décembre au mardi 31 décembre 2024

Nom : Prénom :

Nom de jeune fille :

Date et lieu de naissance :

Adresse :

Avez-vous changé d'adresse en 2024 ? oui non

Si oui, merci d'indiquer votre ancienne adresse :

N° de téléphone :

Est-ce votre 1^{ère} demande ? oui non

Date :

Signature :

SANTÉ

Vaccinations contre la grippe et la Covid-19

La campagne 2024-2025 de vaccination contre la grippe saisonnière, couplée à la vaccination contre le Covid-19 pour les populations cibles à risque, a débuté le 15 octobre 2024.

Le virus de la grippe sévit d'octobre à mars. Parce qu'il évolue chaque année, il est indispensable de se faire vacciner tous les ans. La vaccination est recommandée pour protéger les personnes à risque, qui sont également celles à risque d'infection grave au Covid-19. La majorité des personnes ciblées par les recommandations vaccinales reçoivent un bon de prise en charge du vaccin adressé à leur domicile par l'Assurance Maladie.

- La vaccination est recommandée pour
- les personnes âgées de 65 ans et plus
 - les personnes de moins de 65 ans souffrant de certaines maladies chroniques
 - les femmes enceintes
 - les personnes souffrant d'obésité
 - les professionnels de santé

Si vous avez une maladie aiguë avec de la fièvre au moment de la vaccination, il est nécessaire de la reporter.



Vaccination contre la Covid-19

La vaccination contre la Covid-19 est recommandée chaque année, à l'automne, pour les personnes âgées de 65 ans et plus, et les personnes à risque de forme grave de Covid-19.

L'injection d'une dose supplémentaire de vaccin est recommandée au printemps pour les personnes âgées de 80 ans et plus, les personnes immunodéprimées et les résidents en EHPAD et USLD, en respectant un délai d'au moins trois mois depuis la dernière dose de vaccin ou la dernière infection.

Les personnes concernées à la fois par la vaccination contre la grippe et la vaccination contre le Covid-19 peuvent recevoir ces vaccins le même jour. Il n'existe pas de vaccin combiné.

En pratique : si vous réalisez la vaccination contre la grippe en même temps que la vaccination contre la Covid-19, vous devez toujours apporter votre vaccin contre la grippe chez le professionnel qui vous vaccine. Le vaccin contre la grippe est exclusivement disponible en pharmacie. Le vaccin contre la Covid-19 est disponible chez le professionnel de santé qui vous vaccine.



Appel au don : Les réserves de sang au plus bas

Deux fois par mois, l'Établissement Français du Sang organise une collecte dans le centre-ville de Compiègne, mais face à une baisse significative du nombre de donateurs de sang depuis la rentrée, les réserves de l'Établissement sont au plus bas.

Afin de répondre aux difficultés d'approvisionnement en produits sanguins, l'Établissement Français du Sang compte sur la mobilisation des donateurs et l'engagement de nouveaux volontaires.

Sans engagement, libre, ponctuel, le don de sang change la vie d'un million de personnes en France chaque année. Le don du sang est vital, il permet de soigner les hémorragies dues à un accident, une opération chirurgicale ou un accouchement. Il permet aussi d'aider à affronter de nombreuses maladies.

Le don du sang :

- sauve la vie de nombreux patients
- dure 10 mn pour 1h de présence sur place
- est indispensable
- facile et convivial, près de chez soi



Collectes de sang

Prochaines collectes :

→ Mercredi 13 novembre

→ Samedi 23 novembre

Salle annexe de l'Hôtel de ville,
rue de la Surveillance.

Rens. au 06 13 22 56 46

ou piet.donsang@gmail.com

NOUVEAUX COMMERCES



Le Coin élégant, 11 rue des Bonnetiers
Objets de décoration intérieure, mobilier.



Le Moulin bleu, 3 rue des Trois-Barbeaux
Bar lounge.



Epil glow, 46 rue Vivenel - Studio d'épilation.



CENTRES DE LOISIRS

Du lundi 23 décembre au vendredi 3 janvier, les centres de loisirs accueillent les enfants de 3 à 16 ans.

Inscriptions : Du lundi 25 novembre au vendredi 6 décembre.

Les centres ouverts :

- Centre Jeanne d'Arc (3/5 ans) : école Jeanne d'Arc, rue de la Baguette
- Centre Hersan (6/16 ans) : école Hersan, 3 rue Martel

- Centre Pompidou (3/5 ans) : école maternelle Pompidou 1, rue Edouard Branly
- Centre Pompidou (6/16 ans) : école Pompidou B, allée Pierre Coquerel

Les enfants y sont accueillis de 8h à 12h et de 13h30 à 18h. Possibilité de cantine.

Si vous souhaitez que votre enfant participe aux centres de loisirs durant les vacances de Noël, une inscription est obligatoire sur le portail famille ou en mairie, au service de la Vie scolaire (bureau 251).

Il vous est demandé de verser la totalité de la prestation au moment de l'inscription.

Ce paiement peut se faire directement en ligne par le biais du portail famille si vous disposez déjà d'un compte, ou par chèques et espèces en vous rendant au service de la Vie scolaire durant les dates indiquées précédemment.

Nous vous rappelons que pour accéder au portail famille, un compte famille doit être ouvert auprès du service de la Vie scolaire.

Renseignements au 03 44 40 73 81

BRÈVES



Maison des parents

Retrouvez toute l'actualité de la Maison des Parents sur : www.agglo-compiegne.fr



Service de garde des chirurgiens-dentistes

Le service de garde des chirurgiens-dentistes de l'Oise est régulé par le SAMU. Il faut donc composer le 15 pour toute urgence dentaire : uniquement les dimanches et jours fériés, de 9h à 12h.



Pharmacies de garde : 3237



SMUR : 15



Police Municipale : 03 44 36 36 00

Du lundi au samedi de 8h à 4h du matin et le dimanche de 14h à 19h.



Le Téléthon débutera les 29 & 30 novembre

Si d'habitude le Téléthon se déroule le premier week-end de décembre, cette année, exceptionnellement, le Téléthon sera avancé d'une semaine pour laisser place à la cérémonie de réouverture de la Cathédrale Notre-Dame de Paris.

Compte-tenu des nombreux événements organisés à l'occasion de la réouverture de Notre-Dame de Paris, annoncée les 7 et 8 décembre prochain, le Téléthon 2024 aura lieu les 29 et 30 novembre.

Depuis plus de trente-cinq ans, le Téléthon a permis de recueillir des fonds pour accompagner les malades atteints de myopathie et surtout soutenir la recherche médicale. Des progrès considérables ont été réalisés dans le domaine de la génétique, des thérapies géniques et cellulaires et de la production de médicaments grâce au Téléthon. Au-delà des myopathies et des maladies rares, cette recherche a permis des découvertes qui ont des retombées sur le traitement de certaines maladies chroniques et des cancers.

En 2023, les dons récoltés au plan national ont permis à l'AFM :

- d'aider les malades et de soutenir les établissements de soins à hauteur de 37,6 millions d'euros,
- d'investir dans la recherche en soutenant des laboratoires ou des essais cliniques, pour plus de 60 millions d'euros.

Certains événements maintenus en décembre

Les animations organisées autour de Compiègne en 2023 avaient permis de donner plus de 62 000 euros à l'Association Française contre les Myopathies.

Cette année, les animations s'échelonnent au mois de novembre et décembre. Un grand concert Gospel fera office de soirée d'ouverture le samedi 16 novembre à l'espace Jean-Legendre.

En décembre, le village du Téléthon se tiendra place Saint-Jacques vendredi 6 et samedi 7. Dimanche 8, une course pédestre, dont le départ sera donné près de la place du Château, mobilisera le monde sportif.

→ Programme complet dans *Le Picantin*.



Co-directeur de la publication : Philippe Marini - Co-directeur de la publication : Françoise Trousselle
Réalisation : Service communication (Ville de Compiègne) - Photographes : Edouard Bernaux / Richard Dugovic / Jonathan Coelho / DR
Impression : Imprimerie de Compiègne - Régie publicitaire : LVC Communication - Tél. 06 11 59 05 32

Hôtel de Ville - BP 30009 - 60321 Compiègne
www.compiègne.fr

ange
GARDIEN DU BON

**ENFIN!
ZAC DE
JAUX
VENETTE**

MEILLEURE CHAÎNE DE MAGASINS DE L'ANNÉE 2025

OUVERTURE LE 06 NOVEMBRE

**BOULANGERIE ANGE JAUX
ZAC DE JAUX VENETTE - à côté de Leroy Merlin**

98 Rue des métiers - 60880 Jaux
03 75 00 11 22

Ouverture non-stop du lundi au samedi de 6h30 à 20h
www.boulangerie-ange.fr

Boulangerie Ange est une marque déposée par SAS Ange - RCS B 531 550 721.

MOBALPA

French Days

Jusqu'à
1 200 € offerts*
sur vos meubles de cuisine

du 7 au 30 novembre

Whirlpool

CUISINES RUGGERI
ZAC de Jaux-Venette
Tél. : 03 44 83 62 62

*Pour tout achat d'une cuisine comportant entre 4 000 € et 6 500 € TTC d'achat meubles, vous bénéficiez d'une remise de 600 € TTC sur le montant des meubles, et pour tout achat d'une cuisine comportant entre 6 501 € et 8 500 € TTC d'achat meubles, vous bénéficiez d'une remise de 900 € TTC sur le montant des meubles, et pour tout achat d'une cuisine comportant entre 8 501 € et 10 500 € TTC d'achat meubles, vous bénéficiez d'une remise de 1 000 € TTC sur le montant des meubles, et pour tout achat d'une cuisine comportant plus de 10 501 € TTC d'achat meubles, vous bénéficiez d'une remise de 1 200 € TTC sur le montant des meubles. Les valeurs TTC d'achat incluent les crédits d'impôts et les plans de travail stratifiés produits par Fournier. Les autres plans de travail sont exclus. Ces valeurs s'entendent hors électroménager, hors sanitaires, hors accessoires, hors pose et livraison, et hors travaux annexes. Offre réservée aux particuliers et valable pour tout achat pendant la période de l'opération, soit du 7 au 30 novembre 2024, dans les magasins Mobalpa participants en France Métropolitaine et Corse. Offre non cumulable avec d'autres promotions passées, en cours ou à venir. Photo non contractuelle. Les prix ci-dessus s'entendent en euros TTC, TVA comprise au taux de 20% et éco-participations comprises.

Et, pour l'achat de 3 appareils électroménagers Whirlpool, le 4ème au prix de 1€, le moins cher des 4. Offre strictement liée à l'achat d'une cuisine d'un montant minimum de 4 000 € TTC. Offre valable dans tous les magasins en France Métropolitaine et Corse participants à cette opération et réservée aux particuliers pendant cette période de promotion du 7 au 30 novembre 2024. Non cumulable avec d'autres promotions passées en cours ou à venir hormis la promotion French Days jusqu'à 1 200 € offerts sur vos meubles de cuisine détaillés ci-dessus. Les prix cités ici s'entendent en euros TTC, TVA comprise au taux applicable et éco-participations comprises. Hors électroménager, hors sanitaires, hors plan de travail, hors pose, livraison, accessoires et travaux annexes.